



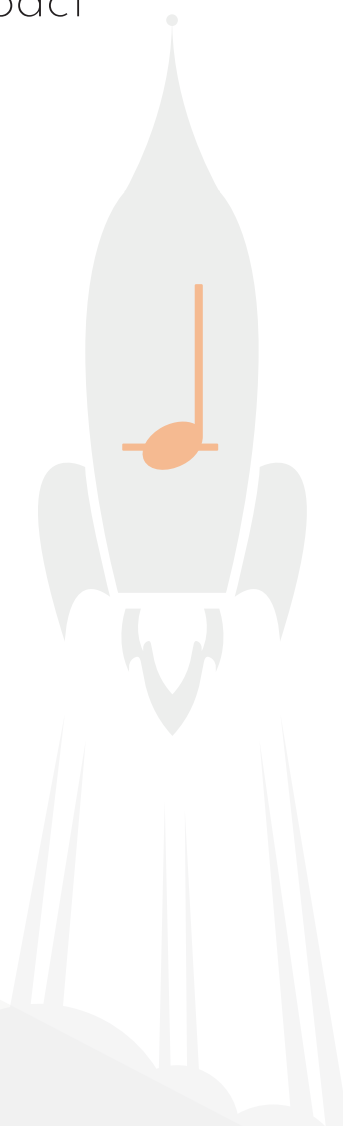
ASSOCIATION
Le Rayon
Vert

Promouvoir la diversité musicale
en aidant les artistes émergents

DOSSIER DE MÉCÉNAT

SOMMAIRE

- 1- Présentation de l'association
- 2- L'équipe
- 3- Notre mission et notre impact
- 4- Devenir mécène
- 5- Nous contacter




L'ASSOCIATION LE RAYON VERT

«Le Rayon Vert» est une association créée en 2023 et qui a pour mission principale de **faciliter l'accès des artistes émergents** ou en difficulté à des **ressources musicales et des compétences de production**. Tout comme le phénomène du rayon vert, ces artistes ont un potentiel inouï, une luminosité unique qui ne demande qu'à être révélée au grand jour.

Leur talent est souvent méconnu, voire négligé, dû à des obstacles tels que le manque de ressources, de soutien ou d'opportunités. Tout comme le rayon vert est rarement aperçu en raison de conditions spécifiques, ces artistes peinent parfois à se faire voir et entendre.

Notre association travaille sans relâche pour briser ces barrières. Nous croyons que chaque artiste mérite d'être **soutenu et valorisé**, indépendamment de leur niveau d'expérience ou de leurs antécédents. Nous œuvrons pour **fournir les outils, la formation et le soutien** dont ils ont besoin pour faire briller leur propre «rayon vert».

En outre, «Le Rayon Vert» contribue à la diffusion des connaissances musicales et favorise la diversité artistique. Tout comme le spectre de la lumière du soleil qui se réfracte pour révéler ce rayon vert, notre association valorise et diffuse la variété des formes musicales. Nous croyons à l'importance de chaque genre musical, chaque style, chaque expression artistique, car c'est cette diversité qui enrichit le paysage culturel.



«Le Rayon Vert est un phénomène rare de quelques secondes, observé au lever ou coucher du soleil, qui prend la forme d'un point vert au-dessus de l'orange du soleil.»

L'ÉQUIPE

LES FONDATEURS

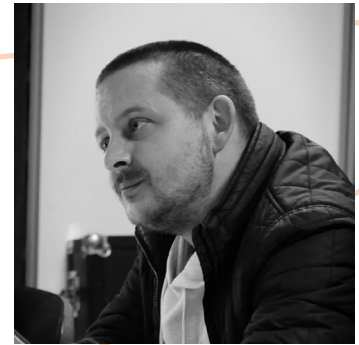
Les membres du bureau



STÉPHANE PONCET
Président



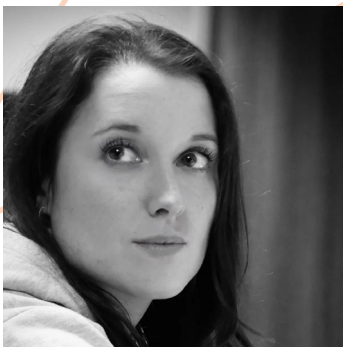
CAMILLE FAVRY
**Secrétaire
générale**



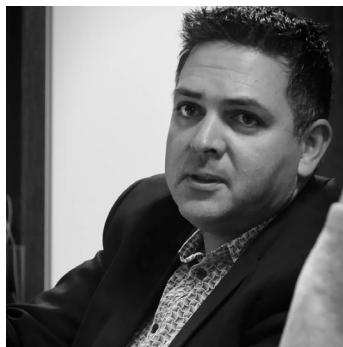
JEAN-MARC SOYER
Trésorier

LES CONSEILLERS

Les guides et experts



JUSTINE GRIMAUD
**Conseillère
Communication**



YANN GOBRAIT
Stratégie



ANTOINE BEGUIN
Référent juridique

L'ÉQUIPE

LES CONSULTANTS

La vision externe



JEAN-JACQUES SAGE

**Direction
artistique musicale**



JULIEN CABOCEL

**Guide d'écriture
artistique**



STEVE FORWARD

**Conseillé son
externe**

«Le Rayon Vert», c'est donc une métaphore puissante de ce que nous sommes et de ce que nous faisons : **une entité qui se bat pour que chaque artiste**, comme le rayon vert, puisse émerger des profondeurs, briller brièvement et magnifiquement, et laisser une impression durable sur ceux qui ont la chance de le voir.

LES MISSIONS

1

Notre mission

L'Association Le Rayon Vert œuvre pour rendre les ressources, compétences et moyens de production musicales accessibles à tous, surtout aux artistes qui rencontrent des difficultés financières. Notre but est de **promouvoir et valoriser la création musicale française**, en particulier pour les artistes émergents ou en difficulté.

2

Notre impact

En soutenant Le Rayon Vert, vous **contribuez à enrichir la culture musicale française**, à favoriser la diversité artistique, et à diffuser les connaissances musicales. Ensemble, nous pouvons aider les talents de demain à réaliser leurs rêves musicaux.

3

Pourquoi nous soutenir ?

Votre soutien est crucial pour nous. Il nous permet de continuer à **proposer des ressources et des opportunités inestimables à des artistes talentueux** mais défavorisés.

DEVENIR MÉCÈNE

En devenant mécène, vous contribuez à faire émerger des projets musicaux, en permettant le financement des ressources essentielles pour l'aboutissement d'un projet.

Les maisons de disques attendent un produit fini, prêt à être commercialisé, accompagné d'une stratégie de communication complète.

Le mécénat permet une plus grande liberté d'expression artistique, offrant un soutien financier qui facilite le processus de création musicale.

Avantages fiscaux →

Pour les particuliers :

Si vous faites un don de 1 000€ à notre association :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant du don, soit 660€. Ainsi, votre don de 1 000€ ne vous revient en réalité qu'à 340€.

Si ce don représente plus de 20% de votre revenu imposable, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes.

DEVENIR MÉCÈNE

Avantages fiscaux ↗

Pour les entreprises :

Si votre entreprise fait un don de 10 000€ à notre association :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don, soit 6 000€. Ainsi, votre don de 10 000€ ne vous revient en réalité qu'à 4 000€.

Si ce don représente plus de 0,5% de votre chiffre d'affaires hors taxe, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Etre mécène, c'est apporter un soutien financier mais c'est aussi :

- Faire une action citoyenne.
- Concourir à la création de musiques.
- Inscrire son entreprise dans une démarche RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise).
- Associer, de façon pérenne, le nom de votre entreprise ou votre nom de famille aux projets.



VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UN DON ?

Par chèque :

A destination de :

Le Rayon Vert

3 rue du Chardonnay
49 610 MOZE SUR LOUET

Par virement :

FR76 3000 3043 4600 0500
7047 987

Le Rayon Vert

3 rue du Chardonnay
49 610 MOZE SUR LOUET

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Stéphane PONCET

Président de l'association

stephane@lerayonvert.fr



Camille FAVRY

Secrétaire générale

camille@lerayonvert.fr





**Retrouvez-nous sur notre site lerayonvert.fr ou sur
notre page LinkedIn «Le Rayon Vert»**

